

# AVANT-PROPOS

---

L'histoire entière de la seconde moitié  
du Moyen Age est écrite dans le Blason.

Victor HUGO.

La connaissance du Blason est la clef  
de l'histoire de France.

Gérard de NERVAL.

LES armoiries sont des emblèmes qui servaient jadis à distinguer les unes des autres les personnes et les collectivités d'individus, telles que familles, abbayes, communautés, corporations, villes. Si l'on peut, spécialement en ce qui concerne ces dernières, les comparer avec les marques de fabrique que l'on rencontre dans le monde commercial, et trouver des points de contact entre l'utilité et l'objet des unes et des autres, il faut convenir cependant que les armoiries représentent quelque chose de plus. En effet, un acte scellé du sceau d'une commune présentait le même caractère d'authenticité qu'un acte notarié, il avait la valeur d'un témoignage certain et son importance juridique était considérable. D'autre part, l'origine des sceaux urbains fait penser aux plus belles pages de l'histoire du Tiers-Etat, conquérant de vive force sa place aux côtés de la noblesse et du clergé. Le sceau est la marque de franchises et de droits souvent chèrement achetés au cours des révolutions des XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles. Les signes tangibles de libertés acquises ne sont pas nombreux ; ce sont, à côté du beffroi et de la charte d'affranchissement, précisément les sceaux. Et ceux-ci deviendront les ancêtres des armoiries municipales.

Le propre des sceaux et armoiries des villes est de représenter un symbole. Leur caractéristique réside en ce fait qu'ils offrent le plus souvent une figure emblématique, génératrice d'idées et d'allusions de toutes sortes. Tantôt ils contiennent une allusion à l'image du saint Patron de la cité (type hagiographique), aux libertés politiques ou à l'organisation municipale de la ville (type politique), à l'un des monuments principaux (type architectural), à la situation topographique (type géographique), à un fait historique dont la ville a été le théâtre (type historique), aux seigneurs féodaux dont elle dépend (type armorial ou féodal), à l'industrie ou au commerce dont elle tire sa principale richesse (type commercial), enfin, et c'est le cas le plus fréquent, au nom même de la ville (type des armes parlantes).

Voici quelques exemples des sceaux urbains de ces différentes catégories : Strasbourg, une Notre-Dame (XIV<sup>e</sup> siècle) ; Limoux (1303) et Biarritz (1396) ; saint Martin ; Beaune (1218) la déesse Bellone, qui sera remplacée plus tard par la Vierge ; Dijon (1308) le maire à cheval et les échevins ; Toulouse (1214) l'église Saint-Sernin et le château Narbonnais ; Nîmes (1303) les arènes ; Bayonne (XIV<sup>e</sup> siècle) et Verdun (1396) une cathédrale fortifiée ; Pamiers (1217) et Thionville (1529) des tours ; Paris (1210) le bateau des premiers marchands de l'eau, la plus ancienne corporation parisienne, celle des **Nautæ Parisiaci** ; Biarritz (1396) la pêche à la baleine ; Le Quesnoy (1245) des chênes ; Mulhouse (1549) une roue de moulin. On pourrait en multiplier des exemples, car l'on connaît un millier de sceaux urbains dont le plus ancien remonte à 1185. C'est celui de la ville de Cambrai (Nord).

Ce même classement peut être adopté pour les armoiries :

1<sup>o</sup> Au type hagiographique appartiennent les villes suivantes : Beaune, Les Sables-d'Olonne, Montpellier, Strasbourg, Port-Sainte-Marie, Vaison, ont une Notre-Dame dans leurs armes ; Saint-Quentin, Saint-Jean-d'Angély, Saint-Tropez, Saint-Maurice, Saint-Macaire, l'image de ces différents saints.

2<sup>o</sup> Type architectura : citons les ponts des armes d'Orthez, de Cahors, de Pontoise, la cathédrale de Verdun, l'église Saint-Sernin et le château de Toulouse.

3<sup>o</sup> Type politique : la cloche de Bordeaux, les clefs d'Avignon.

4<sup>o</sup> Type géographique : les rochers du blason de Saint-Mihiel, les pins d'Arcachon, le pairle (sorte de figure héraldique ayant la forme d'un Y) sera le schéma de la rencontre de deux fleuves. On le trouve dans les armes de Conflans-Sainte-Honorine (confluent) ; Montivilliers, au bord de la Lézarde, sera blasonnée par un lézard.

5<sup>o</sup> Type historique : nombreuses sont les villes qui rappellent dans leur blason un fait dont elles ont été le témoin. Nous les retrouverons dans cet armorial presque à chaque page, et nous ne voudrions pas nous étendre sur ce sujet plus longuement, puisqu'elles sont étudiées avec détails, mais comment ne pas citer : Blois et son porc-épic, emblème du roi Louis XII, né dans cette ville ; Cognac, favorisée spécialement par François I<sup>er</sup>, a dans ses armes l'image de ce prince. La salamandre blasonne Belleville-sur-Saône, Vitry-le-François, Le Havre, Villers-Cotterets, Fontainebleau, Romorantin, à cause des séjours faits dans ces villes, ou des preuves de bienveillance qui leur furent accordées par le roi François I<sup>er</sup>. Pau et Saint-Germain-en-Laye se souviennent d'Henri IV et de Louis XIV ; Calais, de François de Guise, Sedan, du sanglier des Ardennes. Le Midi a conservé la trace de la conquête romaine : Arles a le lion que l'on voit sur les anciens étendards romains ; Nîmes, le crocodile de ses monnaies ; Pourrières, le monument de Caius Marius.

6<sup>o</sup> Type féodal : les villes de Montmorency, La Rochefoucauld, Dreux, Beaujeu, Joinville ont retenu les armes des familles qui ont possédé ces seigneuries.

C'est pour la même raison que l'on trouve en Bretagne les hermines ; dans le Midi, la croix de Toulouse ; en Franche-Comté, le lion billeté ; dans le duché de Bar, les barbeaux ; en Lorraine, les alérions ; en Avignon, les clefs papales. Ces différents attributs rappellent la suzeraineté des ducs de Bretagne, des comtes de Toulouse, de Bourgogne, des ducs de Bar, de Lorraine ou des Papes.

7<sup>o</sup> Type commercial : Souvent les villes se composèrent des armes à l'aide de l'emblème de la corporation le plus en faveur dans leurs murs. Si des poissons meublent l'écu de Poissy, c'est évidemment en mémoire de son nom (Pisciacum), mais c'est aussi en souvenir des attributs qu'avaient adoptés les pêcheurs qui l'habitèrent primitivement.

Dans cette catégorie rentrent les villes qui ont dans leur blason un navire : Nantes, Roscoff, Lorient, Dieppe, La Rochelle. Une ancre : Le Moulleau ; une scène de pêche, Biarritz ; des objets rappelant la métallurgie et l'industrie : telles sont les armes très modernes de Montataire (forges), Aniche, Mouy, Firminy, Darnétal, Bolbec (navettes), Montceau-les-Mines (pics, outils de mineurs), Roubaix, etc.

8<sup>o</sup> Armes parlantes : Il y a enfin les blasons parlants, les exemples en sont innombrables. Tantôt on rencontre le nom écrit en entier, ou une syllabe en deux lettres, la lettre initiale du nom ou la première et la dernière. Tantôt une figure rappelant le nom. C'est souvent un jeu de mots pour l'oreille et non pour l'esprit, comme Yssingeaux (cinq coqs, cinq jaus).

En voici de plus simples :

Lyon (lion), Reims (rincaux), Mulhouse (roue de moulin), Tarascon (tarasque), Montpézat (balances), Nuits (noyer), Nogaro (noyer), Le Quesnoy (chênes), Olargues (marmite), Draguignan (dragon), Châteauroux (château rouge), Pontoise (pont sur l'Oise), Montfaucon (mont, faucon), Rethel (râteaux), Coulommiers (colombier), Bapaume (mains), Forges-les-Eaux (enclume), Corbeil (cœur), Châteaurenard (château, renard), Puylaurens (mont et laurier), etc.

Ces quelques exemples pris dans chacune des catégories que nous avons énumérées montrent quelle variété et quel intérêt présente l'étude des armes municipales, et l'agrément que peut offrir une collection de ces images héraldiques. De tout temps, les gouvernements qui se sont succédé en France : Monarchie, Empire, République, ont voulu reconnaître par un signe tangible le dévouement des villes.

Sous l'ancien régime, on trouve plusieurs exemples de ces remerciements officiels. C'est la concession d'un droit quelconque. Un prince, un grand seigneur reconnaît un service, en affranchissant les habitants d'une ville de certains impôts ; en leur donnant certaines libertés. Quelquefois, il se contente de leur conférer le droit de porter tout ou partie de ses armoiries. C'est le moyen le plus économique pour le trésor royal ou seigneurial et le plus employé. Ce sont les armes de concession ou de patronage. Nous voyons ainsi apparaître les fleurs de lys, les devises témoignant de la fidélité au roi.

En 1369, Charles V accorde aux habitants d'Abbeville un chef de France, c'est-à-dire d'azur semé de fleurs de lys d'or. Ce chef indiquait une faveur extraordinaire, étant réservé d'habitude aux villes dont les maires assistent au sacre des rois.

En 1391, le duc de Bourgogne, Philippe-le-Hardi, accorde à Dijon un chef des armes ducales de Bourgogne. En 1435, Charles VII concède à Meulan un écu semé de fleurs de lys. Au XV<sup>e</sup> siècle, Louis XI accorde à Aigueperse une fleur de lys d'or. En 1537, François I<sup>er</sup> accorde à Péronne le droit de porter la couronne royale dans ses armes.

Sous l'Empire, il y eut de nombreuses concessions d'aigles, d'abeilles, de lettres « N », initiale du nom de l'empereur, et sous la Restauration les demandes de fleurs de lys redeviennent pressantes.

La République n'ayant pas d'armoiries, a donné à certaines villes des décorations, Légion d'honneur ou Croix de guerre. En général, ces décorations accompagnent l'écu.

On se souvient que pendant la dernière guerre de nombreuses décorations furent conférées à la Ville de Verdun, qui peut se dire la ville du monde la plus décorée. Ensuite viennent Dunkerque, Saint-Quentin, avec respectivement quatre et trois décorations.

Il y a actuellement trente-cinq villes françaises décorées de la Légion d'honneur. Les premières furent :

Chalon-sur-Saône, Tournus, Saint-Jean-de-Losne (1815), Roanne (1864). De 1870 à 1913, douze villes reçurent la croix : Châteaudun (1877), Saint-Quentin (1877), Belfort (1896), Dijon (1899), Bazeilles, Paris, Lille, Valenciennes, Landrecies (1900), Saint-Dizier (1905), Péronne (1913).

Pendant la guerre de 1914-1918, dix-neuf villes furent décorées : Verdun (1915), Bitche, Reims, Dunkerque, Strasbourg, Phalsbourg, Arras, Lens, Cambrai, Douai, Longwy, Bapaume, Nancy, Metz, Béthune (1919), Soissons, Thionville, Château-Thierry, Noyon (1920).

Treize d'entre elles ont eu la Légion d'honneur et la Croix de guerre. Un très grand nombre de communes, qui ont particulièrement souffert pendant les hostilités, ont reçu la Croix de guerre.

Ces détails ne sont pas inutiles, pour montrer à quel point cette question des armoiries urbaines reste d'actualité. Il ne s'agit pas de signes démodés, bons à occuper les archéologues. Ces blasons ont une existence officielle. Le Gouvernement de la République, comme ceux qui l'ont précédé, les reconnaît et les protège, puisque les décrets qui confèrent ces ordres s'expriment ainsi : Telle ville est autorisée à faire figurer dans ses armes telle décoration. Tout récemment encore, Le Havre a adopté un canton des armes de Belgique, pour rappeler le séjour fait dans cette ville par le roi Albert I<sup>er</sup>, pendant la guerre. Cette modification a fait l'objet d'un décret. Il faut donc souhaiter que chaque ville ait à cœur de bien connaître son blason, d'en apprendre l'histoire et d'en conserver avec orgueil le souvenir.

Les occasions de montrer et d'arborer ces armes ne manquent pas : on les trouve d'abord dans les sceaux, destinés comme nous l'avons dit à authentifier un document. Ils équivalent à une signature et ils accompagnent le plus souvent celle du maire. Les armoiries urbaines figurent comme en-tête de papier à lettres des municipalités. Leur rôle juridique se trouve complété par l'effet décoratif qu'elles présentent. On rencontre encore le blason de la ville frappé sur les reliures ou gravé sur les ex-dono ou les diplômes des collèges, sculpté sur les principaux monuments, les portes de villes, les fontaines, brodé sur des drapeaux, des étendards de sociétés. Il figure dans les fêtes, porté par le héraut d'armes ou les jeunes filles qui représentent la ville. On le voit enfin sur des monnaies ou des médailles, frappées à l'occasion d'événements particulièrement importants, partout enfin où se manifestent l'existence et la personnalité civile de la cité. C'est dire le rôle considérable qu'il joue et qu'il est destiné à jouer.

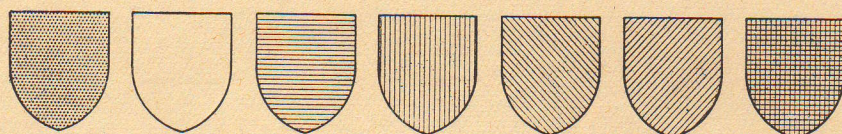
Connaissant l'intérêt, encore une fois, que présenterait une collection de blasons urbains, la Maison Sanka a décidé de publier ce recueil des armoiries des Villes de France, avec l'espoir que ces anciens symboles héraldiques, évocateurs de l'histoire dans laquelle ils ont pris leurs origines, vulgarisés par cet ouvrage, deviendront plus chers à ceux qui les ont portés à travers les siècles.

## Introduction héraldique

Nous ne prétendons pas écrire ici un traité d'héraldique, qui dépasserait le cadre de notre programme. Mais nous avons jugé utile de donner quelques renseignements sur le blasonnement, c'est-à-dire la façon de décrire un blason en langage héraldique, et nous indiquerons également quelques principes élémentaires que doit connaître toute personne soucieuse de comprendre la description d'un blason.

### 1° Couleurs et métaux.

Le champ (c'est-à-dire la surface unie du blason, dépourvue de figures), les pièces ou les figures peuvent être :



d'Or  
(représenté  
par des  
points)

d'Argent  
(blanc uni)

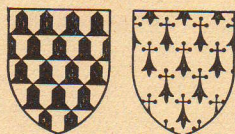
d'Azur  
(hachures  
horizontales)

de Gueules  
(rouge)  
(hachures  
verticales)

de Sinople  
(vert)  
(hachures  
diagonales  
dans le sens  
du tranché,  
voyez ce mot  
ci-dessous.)

Pourpre  
(hachures  
diagonales  
dans le sens  
du taillé.)

de Sable  
(quadrillé)



de Vair

d'Hermine  
(fourrures)

### 2° Partitions.

Le champ peut être :



Fuselé

Fretté

Coupé

Parti

Tranché

Taillé

Ecartelé



Ecartelé  
en sautoir

Gironné

Tiercé  
en pal

Tiercé  
en fasce

Tiercé  
en bande

Tiercé  
en barre

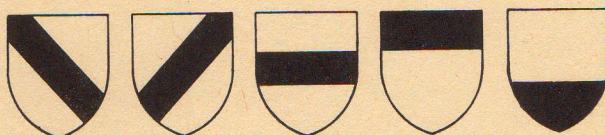
Echiqueté

Un écu peut être :



Sur le tout

### 3° Principales partitions et pièces héraldiques.



Bande

Barre

Fasce

Chef

Champagne



Croix

Sautoir

Bordure

Chevron

Franc-  
canton

Franc-  
quartier

Pairle

### 4° Les meubles.

On appelle meubles toutes les figures qui chargent le champ d'un blason. Exemple : le lion et l'aigle, qui sont très communément employés ; mais tout être humain (homme, femme, parties du corps humain), tout animal (quadrupèdes, poissons, insectes), tout objet peut devenir un emblème, un meuble héraldique.

Le règne végétal a fourni un grand nombre de figures héraldiques, en particulier la fleur de lys, qui vient de l'Orient et qui paraît dérivée de l'iris. Cette figure est plus fréquente en France qu'en aucun autre pays ; les roses héraldiques, les arbres sont aussi très répandus.

Parmi les figures naturelles, le soleil, la lune, les étoiles, les montagnes, la mer, se rencontrent également dans le blason.

On y trouve encore les figures artificielles, c'est-à-dire tout ce qui peut être fabriqué ; les objets les plus divers : châteaux, croix, vêtements, coiffures, bateaux, casques, compas, flambeaux, livres, outils, c'est-à-dire que rien n'a limité le choix des meubles du blason, puisque celui-ci s'inspire de toutes les manifestations de l'activité de l'homme.

## Quelques figures héraldiques



Besant  
(cercles  
remplis  
d'or ou  
d'argent)



Tourteau  
(cercles  
d'autres  
couleurs :  
azur, sino-  
ple, etc.)



Losange



Fusée



Rustre



Billette



Lambel



Croissant



Macle

## Principaux termes héraldiques

accompagné	s'applique à la pièce principale quand elle est <b>accompagnée</b> d'autres pièces.
accorné	Indique l'émail des cornes des animaux quand elles sont d'un autre émail que celui du corps.
accolé	Ce mot a plusieurs sens différents, il se dit : 1° de deux écus joints ensemble ; 2° des animaux qui ont des colliers ; 3° des objets qui sont entortillés, comme une vigne autour d'un arbre, un serpent autour d'une colonne.
adextré	Des pièces ou objets qui en ont d'autres à leur droite.
adossé	Des pièces qui paraissent se tourner le <b>dos</b> .
affrontés	Contraire du précédent.
ajouré	Se dit des châteaux, tours dont les fenêtres et portes sont d'une autre couleur.
alésé	Se dit des pièces qui ne touchent pas les bords de l'écu.
allumé	Se dit des yeux des animaux.
armé	Se dit des ongles des animaux.
bataillé	Se dit d'une cloche qui a le battant d'un émail différent du sien.
besantée	Se dit d'une pièce chargée de besants.
brochant	Se dit des pièces qui sont placées sur d'autres.

cantonné	Se dit de la croix ou du sautoir, accompagnés de figures dans les espaces vides laissés par ces pièces.
chargé	Se dit de toutes les pièces sur lesquelles il y en a d'autres.
châtelé	Se dit d'une bordure ou d'un lambel chargé de châteaux.
chef de France	Se dit du chef chargé de trois fleurs de lys.
chef de France ancien	Se dit du chef semé de fleurs de lys.
clariné	Se dit des animaux qui portent des sonnettes.
cléchée	Se dit d'une croix dont les extrémités sont faites en forme d'anneaux.
componné	Se dit des pièces composées de carrés alternés d'émaux différents.
contourné	Se dit des animaux dont la tête est tournée vers la gauche de l'écu.
crénélé	Se dit des tours, châteaux, bandes, etc., qui ont des créneaux.
donjonné	Se dit des tours et châteaux qui ont des tourelles.
du même	Sous-entendu : émail ou métal.
écoté	Se dit des troncs dont les branches ont été coupées.
engrélé	Se dit des pièces (bordures, croix, etc., qui sont à petites dents dont les côtés sont arrondis.
éployé	Se dit des animaux dont les ailes sont étendues.
florencé	Se dit des croix dont les extrémités se terminent en fleurs de lys.
gringolé	Se dit des croix ou autres pièces terminées par des têtes de serpents.
issant	Se dit des animaux dont il ne paraît que la tête avec une petite partie de leur corps.
lampassé	Se dit de la langue du lion ou du léopard, lorsque la langue est d'un émail différent de celui de leur corps.
léopardé	Se dit du lion dont la tête est représentée de face.
maçonné	Se dit des traits marquant les joints de maçonnerie d'une tour, d'un château.
mouvant	Se dit des pièces attenantes aux bords de l'écu (chef, angles, flanc ou pointe) dont elles semblent sortir.
naturel (au)	Se dit des animaux, fleurs et fruits, etc., représentés avec leur couleur naturelle.
nourri	Se dit des fleurs de lys dont la pointe d'en bas ne paraît pas.
pâmé	Se dit des poissons dont la gueule est béante ; en particulier du dauphin.
passant	Se dit des animaux qui semblent marcher.
rouant	Se dit du paon qui fait la roue.
semé	Se dit des pièces dont l'écu est chargé ; comme elles sont répandues également sur toute sa surface, elles ne sont point entières vers les bords.
sommé	Se dit d'une pièce qui en a une autre au-dessus d'elle, les deux objets se touchant.
surmonté	même signification, mais les objets ne se touchent pas.
soutenu	Se dit d'une pièce qui en a une autre au-dessous d'elle.
versé	Se dit des pièces qui semblent renversées.